

Genre et développement

 **Fiches pédagogiques**
2021 – réédition augmentée



Diagnostic, suivi et mesure du changement : les indicateurs

→ Les exemples cités nous ont semblé pertinents, cependant ils mériteraient une analyse plus approfondie des rapports de pouvoir à l'œuvre.

Les indicateurs de genre sont des outils de mesure qualitative et quantitative qui permettent de suivre l'impact d'un projet ou d'une politique publique dans les relations de genre (par exemple, l'accès aux ressources des femmes, la diminution des violences de genre, etc.). Ils permettent également de suivre l'impact de la prise en compte des besoins spécifiques des femmes, de certaines catégories de femmes et/ou des minorités de genre. Ils représentent des données importantes pour la planification, l'exécution et l'évaluation des projets. Chaque projet a ainsi besoin d'indicateurs adaptés à ses objectifs et son contexte d'intervention. Cette fiche propose des pistes pour les construire.

Enjeux

Les indicateurs ne sont pas figés ; ils gagnent à être en permanence réajustés, mais leur précision sera d'autant plus grande qu'ils ont été intégrés dès le début du projet. Afin de les mettre en place, une première phase consiste en la formulation des objectifs en matière d'égalité de genre, puis dans la définition des changements souhaités pour atteindre ces objectifs particuliers. Les indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettent alors de mesurer les changements intervenus sur une période de temps donnée (phase de projet ou projet en entier). Il peut s'agir de mesurer les changements dans les relations sociales entre hommes et femmes, les progrès qu'induisent une politique, un programme ou une activité pour les hommes et les femmes, ou sur les rapports de genre (diminution de la violence intrafamiliale, acquisition de nouveaux droits pour les minorités de genre...).

Autonomie énergétique

Face aux impacts genrés et environnementaux de la collecte du bois de chauffe, l'ONG indienne SKG Sangha met en place un projet de construction de réservoirs à biogaz. Cette action a un impact sur les rôles de genre – les femmes et les enfants sont généralement les personnes chargées de la collecte du bois de chauffe –, et sur la santé des femmes, qui sont exposées aux fumées nocives lorsqu'elles cuisinent. Le projet prévoit la formation des femmes et des hommes à la maintenance de l'unité de biogaz.

La pertinence des indicateurs sera d'autant plus forte que les personnes concernées et ciblées par le projet, ainsi que des personnes expertes, seront associées à leur construction.

Mettre en avant les vécus des travailleur-se-s du sexe

Dans l'évaluation de l'impact de la loi contre le système prostitutionnel en France, dite de pénalisation du client, l'ONG Médecins du Monde a utilisé des outils qualitatifs (entretiens semi-directifs) pour mesurer l'augmentation des risques et la dégradation de l'autonomie pour les

travailleur-se-s du sexe face à leurs clients. Les résultats de l'étude ont été diffusés sous forme d'un rapport et d'une bande dessinée réalisée par Muriel Douru.

Quelques critères pour choisir des indicateurs de genre

Pertinence/caractère spécifique : l'indicateur doit donner des informations relatives à des objectifs du projet, permettant d'évaluer avec précision ce que le projet veut changer en matière d'égalité de genre, et dans quelle échelle de temps.

Applicabilité et disponibilité : les indicateurs doivent être applicables, porter sur des données mesurables et comparables, avec des sources disponibles pour les renseigner, et des moyens pour collecter et analyser les données.

Les indicateurs peuvent être quantitatifs (chiffres, proportions, pourcentages), qualitatifs (opinions, perception du changement, nature de la participation des femmes et des hommes...), composites (synthèse de plusieurs indicateurs)...

Afin de développer ses propres indicateurs, il est important de prendre connaissance des indicateurs déjà existant aux niveaux international, national, local et des données sexo-spécifiques disponibles dans le domaine d'intervention. Par exemple, certains pays incluent dans leur recensement la possibilité d'indiquer un genre autre que « homme » ou « femme » (Allemagne, Inde, Kenya...). La construction d'indicateurs dans ces pays pourra prendre en compte cette dimension.

Au niveau macro, les indicateurs de genre permettent de mesurer par exemple le taux d'emploi national, l'accès aux soins, les impacts de politiques publiques ou de situations de crise. Au niveau méso, ils permettent d'évaluer les actions dans les institutions et les organisations, par exemple la transversalisation du genre chez les bailleurs de fonds, la formation des agent-e-s du service public au genre... Enfin, au niveau micro, les indicateurs peuvent refléter la participation des femmes des quartiers populaires à un projet de végétalisation, l'impact des stéréotypes de genre dans l'éducation à la sexualité, etc.

Approche quantitative

La récolte de données quantitatives permet de produire des informations quantifiables sur les écarts de genre ; par exemple sur l'accès à l'éducation primaire des filles et des garçons, les écarts de salaire au sein d'une entreprise, etc. Elles peuvent être issues de statistiques nationales ou internationales (données de seconde main), ou être produites à partir de recherches de terrain (données de première main). Pour autant, l'utilisation de statistiques quantitatives

ne permet pas toujours une comparaison pertinente entre des contextes très différents, sans un ancrage dans les enjeux locaux.

Approche qualitative

Le recueil de données qualitatives concerne des informations liées aux attitudes, perceptions et croyances des personnes, par exemple les effets sur les relations au sein du foyer de la participation à une coopérative de tisserandes, l'impact sur les stéréotypes de genre de l'implication des hommes aux soins des enfants, etc. Afin d'obtenir des résultats rigoureux, le recueil de ces données nécessite une préparation de la part des enquêteur·rice·s, et un temps long de déploiement.

Les indicateurs sexo-spécifiques et leurs écarts

Les indicateurs ventilés selon le sexe permettent de mesurer des écarts et des inégalités ou disparités entre femmes et hommes. Ils proposent des mesures désagrégées pour les hommes et les femmes sur un indice spécifique. Ils sont importants afin de mettre en avant les conditions de vie différentes des femmes et des hommes, qui seraient effacées sans la prise en compte du sexe.

Accès à l'emploi formel

En Afrique occidentale, l'économie informelle représente 92,4 % de la part d'emploi. En ventilant par sexe et hors agriculture, celle-ci représente 92,3 % de l'emploi des femmes, contre 81 % de l'emploi des hommes. Même s'il est limité, le marché de l'emploi formel reste plus accessible aux hommes qu'aux femmes (OIT 2019).

Les indicateurs prenant en compte le genre permettent également de rendre visibles les violences de genre. Par exemple, en France, en 2019, 146 femmes ont été tuées par leur ex/conjoint, ce qui correspond à 84 % des morts violentes au sein des couples.

Cependant, ces indicateurs reproduisent la binarité de genre femmes/hommes, en affinant rarement les différences d'accès aux ressources au sein des catégories « femmes » et « hommes », en ventilant par origine ethnique par exemple. C'est pourquoi la construction d'indicateurs avec une perspective intersectionnelle ancrée dans la réalité de l'action reste indispensable afin de refléter au mieux les rapports de pouvoir à l'œuvre.

Exemples d'indicateurs

Les indicateurs du Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud)

ISDH ET IPF

L'Indice de développement humain (IDH) mesure les atteintes d'un pays donné en fonction de la santé, du niveau de vie (PIB) et de l'éducation. L'Indicateur sexo-spécifique de développement humain (ISDH) permet quant à lui d'ajuster l'IDH en mesurant l'écart des réalisations entre les femmes et les hommes dans trois domaines :

- Longévité et santé, exprimée par l'espérance de vie à la naissance ;
- Instruction et accès au savoir, calculés par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation ;
- Possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent, exprimé par le revenu estimé du travail (en parité de pouvoir d'achat - PPA, qui mesure le pouvoir d'achat relatif des monnaies de différents pays pour les mêmes types de biens et de services).

L'ISDH ne mesure pas vraiment les inégalités de genre mais est plutôt un IDH ajusté en tenant compte de l'écart des résultats obtenus par les hommes et les femmes, chacune de ces catégories sociales étant globalisée (pas de perspective intersectionnelle).

L'Indicateur de la participation des femmes (IPF) est utilisé pour sa part afin de mesurer les opportunités auxquelles ont accès les femmes. Il évalue les progrès effectués dans la participation politique, le pouvoir décisionnel, la participation économique et le contrôle des ressources. Cet outil n'est pas toujours adapté à des contextes ruraux ou aux personnes des classes populaires qui n'ont pas accès à l'économie formelle.

L'IDISA

L'Indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA) a été créé à partir de plusieurs autres indicateurs dont l'ISDH, et n'est pas dépendant du PIB d'un pays (contrairement à l'IDH). Il s'articule autour de deux outils. L'« indice de la condition de la femme » qui se fonde sur des données quantitatives de trois domaines : pouvoir social (indicateurs sur l'éducation et la santé), pouvoir économique (indicateurs relatifs au revenu, au budget-temps, à l'emploi et à l'accès aux ressources) et pouvoir politique (représentation des hommes et des femmes dans les instances de décision).

Le « tableau de bord de la promotion de la femme en Afrique » est quant à lui articulé autour de données qualitatives en fonction des engagements pris par chaque pays et au niveau du continent.

LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lancés à la suite des Objectifs Millénaires du Développement (2000-2015) qui visaient des objectifs mesurables pour combattre la pauvreté au niveau mondial, les ODD s'articulent en 17 objectifs. En particulier, l'objectif 5 « égalité entre les sexes » en français (en anglais *gender equality*) vise à mettre fin aux discriminations à l'égard des femmes et des filles. Cet objectif regroupe ainsi des demandes d'égalité salariale, la lutte contre les violences de genre ou l'accès à l'éducation. Il reste très général et ne permet pas de mesurer, ou de façon très limitée, les évolutions des rapports de genre. De plus, il est centré sur les femmes et filles cisgenres et ne prend pas en compte les discriminations spécifiques subies par les personnes LGBTQI+.

L'approche genre reste souvent justifiée au sein des ODD par les bénéfices de l'inclusion des femmes et des filles à la croissance économique globale. Il est important de rappeler que l'égalité de genre est une question de droits humains, de justice et d'égalité (voir **Fiche 4 – Genre et développement : émergence d'une approche en évolution**).

L'ODD 5 se décline ainsi en :

- 5.1** Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.
- 5.2** Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faites aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.
- 5.3** Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine.
- 5.4** Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national.
- 5.5** Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous

les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.

- 5.6 Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finaux des conférences d'examen qui ont suivi.
- 5.a Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne.
- 5.b Renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes.
- 5.c Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent.

L'index SIGI

L'index institutions sociales et égalité hommes-femmes de l'OCDE mesure les facteurs institutionnels et sociaux liés aux inégalités de genre. Les freins à l'égalité sont ainsi déclinés en 5 thématiques (code de la famille discriminatoire, intégrité physique restreinte, préférence pour les fils, ressources et droits à la propriété restreints, libertés civiles restreintes) comportant chacune des indicateurs plus précis. Cet index permet à la fois de valoriser les avancées dans certains domaines (droit à l'héritage par exemple) tout en alertant sur les autres domaines où les femmes sont encore discriminées, faisant de la lutte contre les inégalités de genre un enjeu social global.

Partir du terrain : les indicateurs d'empowerment

Les indicateurs institutionnels ne permettent pas toujours de refléter la complexité des vécus. La notion d'*empowerment*, bien que parfois dévoyée en se reflétant au pouvoir économique uniquement, permet de s'intéresser à l'accès aux ressources et opportunités, la capacité de choisir et la participation politique des femmes et des minorités de genre (voir **Fiche 4 – Genre et développement : émergence d'une approche en évolution**). L'empouvoirement est difficile à mesurer sans une bonne connaissance des réalités de vie des personnes concernées et une approche qualitative fine. Il peut se mesurer au niveau communautaire / familial et individuel, plus difficilement au niveau macro. Pour être la plus précise possible, l'élaboration d'indicateurs doit prendre en compte les oppressions vécues par les femmes, les filles et/ou les minorités de genre, et au sein de ces groupes, les oppressions spécifiques vécues par les personnes les plus marginalisées (en raison de leur statut migratoire, du racisme, de leur précarité économique, de leur statut virologique...). Au cours du projet, ce statut peut être amené à évoluer, ce qui nécessite une attention permanente aux vécus des participant·es.

L'association Le Monde selon les femmes propose l'articulation de trois axes pour l'élaboration d'indicateurs d'*empowerment* : AVOIR (accès aux services, aux moyens de production, à l'emploi...) SAVOIR (programmes de formation, éducation formelle...) et VOULOIR (renforcement d'une identité, développement d'une culture de

l'égalité). La description complète est disponible dans sa publication *Les indicateurs de genre*.

Bibliographie

- Douru Muriel, *Putain de vies ! Itinéraires de travailleuse du sexe*. La boîte à bulles, en coédition avec Médecins du Monde, 2019
- Esplen Emily et Emma Bell, « Genre et indicateurs : boîte à outils », PNUD, 2007 – www.observaction.info/wp-content/uploads/2015/01/Genre-et-indicateurs-Boite-%C3%A0-outils.pdf
- Hofmann Elizabeth, « Indicateurs de "l'empowerment" : comment mesurer des processus complexes ? » – www.adequations.org/spip.php?article2411
- Médecins du Monde, *Que pensent les travailleur·se·s du sexe de la loi prostitution ? Enquête sur l'impact de la loi du 13 avril 2016 contre le « système prostitutionnel »*, 2018 – www.medecinsdumonde.org/sites/default/files/Rapport-prostitution-BD.PDF
- Le monde selon les femmes, *Les indicateurs de genre*, 2014 www.mondefemmes.org/produit/les-indicateurs-de-genre/
- Nations Unies, Objectif du Développement Durable #5 www.un.org/sustainabledevelopment/fr/gender-equality/
- Organisation Internationale du travail (OIT), « Femmes et hommes dans l'économie informelle, un panorama », 2019 www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_734075.pdf



Ce document est mis à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International](#).

Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer ce document au public. Néanmoins, vous devez respecter les conditions suivantes : vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur ou autrice de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils ou elles vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'œuvre) ; vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales ; vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter ce document. Le texte intégral du contrat est disponible à l'adresse suivante :

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

F3E
32, rue Le Peletier
75009 Paris
www.f3e.asso.fr

ISBN : 978-2-9554034-8-8

Dépôt légal : août 2021

Collection **REPÈRES SUR...**



Evaluer • Echanger • Eclairer



F3E

32, rue Le Peletier

75009 Paris

33(0)1 44 83 03 55

f3e@f3e.asso.fr

www.f3e.asso.fr

Genre et développement

En 2011, le F3E a publié des fiches pédagogiques Genre & développement, rédigées par Adéquation (Yveline Nicolas), Aster-International (Marie-Lise Semblat, Malika Ghefrane) et le Ciedel (Nicolas Heeren, Adrienne Ramde), en lien avec le F3E. Ces fiches avaient été élaborées dans le cadre d'un programme de formation « Genre et développement » organisé par le F3E.

Depuis l'élaboration de cette première version des fiches, le regard sur l'intégration du genre dans les projets de solidarité internationale et de développement a évolué.

L'évolution des réflexions pousse à envisager ces projets de manière toujours plus inclusive. **Ainsi, la dimension intersectionnelle de la perspective de genre, essentielle à l'inclusivité des projets, devait être mise en avant.** Les fiches pédagogiques 1 à 11 ont été mises à jour et augmentées par Mounia El Kotni, avec l'accompagnement d'Armelle Barré et Isabelle Moreau, de l'équipe du F3E. La fiche reprenant les repères théoriques « Le changement social avec les lunettes de genre intersectionnel » a été élaborée par Klara Hellebrandova.

Ces fiches sont destinées à des porteuses et porteurs de projets de solidarité internationale francophones, qu'elles et ils soient sur le terrain ou au siège de leurs organisations.

Graphisme :  lesfaire-valoir.com

Cette publication est élaborée dans le cadre du programme Atelier du changement social, grâce au soutien de :

